

L'ACB se réjouit de l'augmentation durable de la partie des prêts sans intérêt dans le cadre du Programme de paiements anticipés

25 mars 2024

L'Association canadienne des bovins (ACB) se réjouit de voir que le gouvernement fédéral maintient l'augmentation de la portion sans intérêt des prêts dans le cadre du Programme de paiements anticipés (PPA) pour la troisième saison de croissance consécutive.

Bien que nous ayons plaidé en faveur du maintien de la limite à 350 000 dollars, l'augmentation de cette limite à 250 000 dollars est positive pour les producteurs de tout le pays.

« Le PPA est un outil utile pour les producteurs et l'augmentation de la portion sans intérêt apporte un soulagement bienvenu pour maintenir la compétitivité économique de notre secteur dans un contexte économique instable », a déclaré Nathan Phinney, président de l'ACB. « Cette augmentation soutenue intervient à un moment où les producteurs ont besoin de tous les leviers économiques à leur disposition pour accroître la sécurité alimentaire et la compétitivité économique. »

L'ACB a mené des actions de plaidoyer pour le maintien d'une augmentation de la portion sans intérêt du PPA, ce qui aiderait non seulement les producteurs de bovins, mais aussi les agriculteurs de tous les secteurs de l'agriculture. La portion sans intérêt devait être ramenée à son niveau permanent de 100 000 \$, ce qui ne tient pas compte de l'inflation et de l'escalade des coûts des intrants. L'objectif du PPA est d'aider les agriculteurs, en particulier les jeunes, à faire face à ces coûts.

La saison de croissance approchant à grands pas, nous sommes impatients de poursuivre notre engagement avec le gouvernement fédéral sur ce dossier et de continuer à plaider pour des politiques qui répondent aux besoins des producteurs de bœuf canadiens.

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Carol Reynolds
Directrice des communications
Association canadienne des bovins
403-451-0931 | reynoldsc@cattle.ca